

LIVRET D'ACCUEIL

ESAT
SUD-LOIRE

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association Psy'Activ
L'ESAT Sud-Loire



VOTRE ACCOMPAGNEMENT

La procédure d'admission
Les activités professionnelles à l'ESAT Sud-Loire
L'accompagnement à l'ESAT Sud-Loire



VIE PRATIQUE

Les horaires de travail
La conduite des véhicules
Les Équipements de Protection Individuels
La restauration





**QUI
SOMMES-
NOUS ?**



L'association Psy'Activ

La finalité de notre association est d'œuvrer pour les personnes en situation de souffrance psychique en les aidant à trouver la meilleure autonomie possible, en utilisant des outils de réadaptation et de stabilisation, comme le travail, pour permettre une insertion sociale et/ou professionnelle.

Notre dispositif d'accompagnement des personnes en situation de souffrance psychique est composé d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

L'association est également gérante de 2 SARL : l'entreprise adaptée **CERAME ATELIER** et la société **RESTACTIV**.

L'ESAT Sud-Loire

L'ESAT* est un établissement médico-social, régi par le code de l'Action Sociale et des Familles.

En 2005, l'association créé l'ESAT Sud-Loire, à vocation agricole, dédié aux personnes en situation de handicap psychique.

L'ESAT Sud-Loire se situe dans le vignoble nantais. Ses activités principales sont des prestations de services de viticulture, d'entretien des espaces verts et des espaces naturels.

L'ESAT propose un accompagnement médico-social contribuant au parcours professionnel des personnes accueillies.

Au travers des activités des ateliers, de formations, de stages, de détachement et d'activités extra-professionnelles, l'accompagnement vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle la plus adaptée aux personnes accueillies.

**Etablissement et Service d'Aide par le Travail*



VOTRE ACCOMPAGNEMENT



La décision d'orientation en ESAT dépend de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Cette orientation est obligatoire pour être admis en ESAT.

La procédure d'admission

1. La personne demande à entrer dans l'établissement.
2. Un entretien individuel lui est proposé.
3. Elle remplit le dossier administratif et médical.
4. Un stage ou une MISPE* est proposé dans une équipe.
5. Une commission d'admission étudie la demande et valide l'admissibilité.
6. Lorsqu'une place se libère, la personne est contactée pour lui proposer de rentrer à l'ESAT Sud-Loire.
7. Dès son arrivée le travailleur signe un Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail.
8. Un courrier est adressé à la MDPH** pour les informer de l'admission au sein de l'ESAT Sud-Loire.

*Mise en situation professionnelle en établissement et service d'aide par le travail

**Maison départementale pour les personnes handicapées

VOTRE ACCOMPAGNEMENT



Les activités professionnelles à l'ESAT Sud-Loire



ATELIER VIGNES

De la taille aux vendanges, en passant par le pliage, l'ébourgeonnage, le palissage, la complantation... l'activité vigne fait travailler plus de 30 ouvriers à l'année, soit les 3/4 de l'effectif des travailleurs de l'ESAT Sud-Loire pour des prestations manuelles au service des viticulteurs. Dans le cadre de la progression professionnelle, l'opportunité est offerte aux usagers de travailler en mise à disposition au sein d'entreprises clientes.



ATELIER ESPACES VERTS

Nous effectuons divers travaux : de l'entretien des jardins des particuliers à la réalisation d'aménagements paysagers dans le cadre de marchés publics.

- ✓ Le travail en ESAT ouvre le droit à une rémunération garantie, encadrée par la loi.
- ✓ L'ESAT relève du régime MSA - Mutualité Sociale et Agricole.
- ✓ Les travailleurs bénéficient de congés payés.
- ✓ Les travailleurs bénéficient d'un plan de développement des compétences.



LES ATELIERS



VOTRE ACCOMPAGNEMENT



L'accompagnement à l'ESAT Sud-Loire

A partir de l'admission à l'ESAT, une période de 6 mois va permettre à la personne et aux professionnels d'évaluer ses capacités et ses besoins en accompagnement. A la fin de cette période, un bilan est organisé. Le travailleur est rencontré à l'issue de cette réunion pour échanger sur les projets d'accompagnements possibles pour les prochaines années.

Ces échanges font l'objet d'un rapport qui est transmis à la MDPH.

Un **projet personnalisé** est ensuite construit par le travailleur, son moniteur et le coordinateur des ateliers. Ce projet écrit, contient des objectifs pour les prochaines années et les moyens envisagés pour les atteindre.

Il devra recenser **les besoins d'accompagnement au niveau professionnel ou social** et présentera des axes de formation et de soutien.

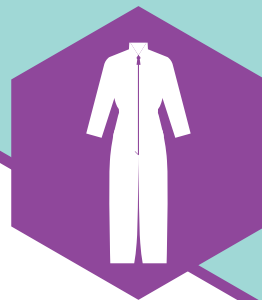
Les activités de soutien médico-social personnalisées

Des activités extra-professionnelles sont proposées en lien avec les projets individualisés des travailleurs, leurs besoins et leurs souhaits. Elles permettent de travailler les compétences et les savoir-être attendus dans les ateliers, mais aussi de contribuer à l'épanouissement personnel de chacun.

Le Conseil de la Vie Sociale, instance de représentation des personnes accueillies et de leurs proches est élu tous les 3 ans et se réunit 4 fois par an. Il contribue aux projets de l'établissement par une participation active et reconnue des personnes accompagnées.

Selon leur projet personnalisé, les travailleurs peuvent être régulièrement libérés sur leur temps de travail afin de pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux, sociaux ou en lien avec leur parentalité. Ces temps font l'objet d'une demande écrite et d'une validation institutionnelle.

VIE PRATIQUE



Équipement de Protection Individuel

L'ESAT Sud-Loire fournit les vêtements de travail, à savoir **la combinaison** ainsi que **la tenue de pluie, la parka, les chaussures de sécurité, les bottes et les gants.**

Leur port est obligatoire. L'entretien de ces équipements est assuré par l'ESAT.



Horaires de travail

A l'ESAT Sud-Loire, les horaires de travail sont :

**du lundi au jeudi
de 8h15 à 17h00**

Une pause de **15 minutes** est prévue le matin et l'après-midi.



La restauration

Les repas sont pris dans le réfectoire de l'ESAT. Cependant, il est possible que certains chantiers vous amènent à déjeuner sur site.

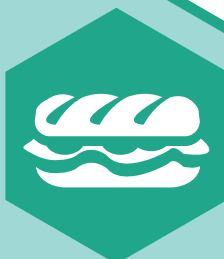
L'ESAT Sud-Loire fait appel à un **prestataire extérieur** pour des plateaux repas. Une participation vous est facturée en fin de mois et déduite de votre salaire.

Vous pouvez en bénéficier ou choisir d'amener vos propres repas.



Conduite des véhicules

Avec **votre accord** et après une **évaluation par une auto-école**, vous pourrez être amené à conduire un véhicule de l'ESAT.





📍 ZA n°2 de Beau Soleil
13 rue de la Grande Courbe
44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

☎ 02 40 58 40 40

✉ esat@psyactiv.fr



LIGNES NAVETTES BUS

- ✔ Car Aléop - ligne 330 - Arrêt "Eglise"
- ✔ Car Aléop - ligne 333 - Arrêt "Eglise"